

Tallende Mag



N° 08

Janvier
2017



Bienvenue à TALLENDE
Informations

La Municipalité
vous présente
ses meilleurs voeux
pour l'année 2017 !!

Lumiplan 

CONNECTEZ VOUS... WWW.TALLENDE.FR

- Edito du Maire / Horaires mairie / Etat civil 2
- Social 3
- Infos municipales 4
- Communication 5
- Infos municipales 6
- Ecoles 10
- Infos municipales 11
- Associations 13
- Agenda 16

SOMMAIRE

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- LUNDI : 10 h - 12 h
- MARDI : 10 h - 12 h / 15 h - 19 h
- MERCREDI : 9 h - 12 h
- JEUDI : 10 h - 12 h / 15 h - 17 h
- VENDREDI : 10 h - 12 h

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

DUMAS Nino, Lionel, Guillaume, né le 27 septembre 2016
 VERKEST Axelle, Emma, née le 13 novembre 2016
 CHARBONNIER Fleur, Louise, Yvette, née le 22 novembre 2016

DÉCÈS

BENTZ épouse NOUZILLE Marie-Rose, Mélanie : le 30 octobre 2016
 BOUTIN Michel, Paul, Julien : le 09 novembre 2016

MARIAGES

MIRET Benoît et LE JUNTER Sarah, Christine : le 28 décembre 2016

Bulletin municipal - Janvier 2017
 Directeur de publication : Eric Brun
 Crédit photos : L. Kieffer, P. Marchat, S. DUBOS et les associations
 Conception : L. Kieffer
 Equipe de rédaction : les élus, les associations et les Pompiers de Saint-Amant-Tallende
 Responsable de communication : Franck Gougat
 Impression : Imprimerie Decombat
 Dépôt légal : Janvier 2017
 N° ISSN : En cours

Mes Chers Concitoyens, Chers Amis,



En ce début d'année, je vous présente, avec toute mon équipe municipale, nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour cette nouvelle année qui commence.

Présenter nos vœux, c'est vouloir le meilleur pour nos concitoyens dans le domaine de la santé, du travail, de la vie familiale et sociale, pour que notre village reste un lieu où il fait bon vivre.

Depuis le 1^{er} janvier, notre organisation territoriale change de dimension. Notre communauté de communes des Cheires disparaît pour rejoindre une structure

territoriale plus vaste, dénommée « MOND'ARVERNE », regroupant Les Cheires, Gergovie Val d'Allier et Allier Comté Communauté.

Si les côtés positifs de cette réforme territoriale sont incontestables avec une force de proposition plus importante de la part de la nouvelle entité, des perspectives plus intéressantes sur le plan des rentrées fiscales avec, pour exemple le plus probant, le regroupement confirmé sur Vic-le-Comte, partie intégrante de cette grande communauté, de l'ensemble des services de la Banque de France.

Il n'en demeure pas moins que la taille géographique et la densité de population de ce nouveau venu dans le schéma territorial entraîne une sorte de dilution du rôle respectif de chaque commune (ainsi Tallende ne compte plus que 2 conseillers communautaires, au sein de l'organe délibérant au lieu de 4 auparavant) et une mise en œuvre donc plus complexe des pouvoirs de décision.

Le 3 janvier dernier le conseil municipal s'est réuni pour élire deux nouveaux conseillers communautaires : Caroline Copineau et moi-même avons été réélus. Notre engagement dans l'intercommunalité en faveur du quotidien des tallendais constitue toujours l'une de nos priorités de départ que nous devons veiller à maintenir.

Je tiens à remercier vivement Cécile Charreire et Max Clermont (nos deux anciens conseillers communautaires) pour leur investissement sans faille pendant ces 2 ans et demi. Ils continueront à œuvrer dans différentes commissions de Mond'Arverne communauté.

Je profite de ce moment pour faire un bref état des lieux de notre Plan Local d'Urbanisme. L'enquête publique s'est donc clôturée avec la remise de son avis par le commissaire enquêteur. Les personnes publiques associées, nous obligent à reconsidérer quelque peu le volet économique de notre plan, avant l'approbation d'ici fin janvier par le conseil municipal.

Dans deux mois, nous voterons le budget de l'année. Ce budget 2017 sera encore plus serré que les années précédentes. Nous devons, malgré de gros efforts effectués c'est 3 dernières années, continuer à trouver des économies pour réduire les dépenses et valoriser chaque Euro.

Côté investissement, la voirie restera un secteur d'intervention privilégié pour l'année qui s'annonce. Nous y reviendrons plus en détails dès lors que le budget 2017 aura été voté, mais sachons d'ores et déjà que, parmi nos prévisions les plus immédiates, figure le chantier d'aménagement des trottoirs de la route de Veyre ou encore l'éclairage de l'impasse des Noyers et de l'allée de la Serre, ainsi que la deuxième tranche du marché à bons de commande qui nous permet de réaliser différents petits travaux d'aménagement qui continue à améliorer notre cadre de vie.

En 2017, nous continuerons d'accompagner les associations qui font la fierté de Tallende. Elles sont très dynamiques et leurs activités sont des occasions pour les tallendais de tous les âges de se rencontrer dans la convivialité et la bonne humeur.

Je remercie tous les agents municipaux, les associations, les forces économiques, les bénévoles de la bibliothèque et des activités périscolaires ainsi que les élus qui quotidiennement et ensemble portent le présent et l'avenir de notre commune. Je connais l'ampleur de leur travail et je leur en suis reconnaissant. Belle année 2017

Eric Brun

Maire de Tallende / Conseiller communautaire

FORUM

« Bien vieillir aux Cheires »

En date du 4 Octobre 2016 a été organisé par la Communauté de Communes « Les Cheires » et le CLIC de Billom (Centre Local d'Information et de Coordination) un Forum autour de la thématique « Bien vieillir ».

Cette journée d'information s'adressait à tous les habitants du territoire âgés de plus de 60 ans. Des invitations nominatives leur avaient été envoyées par la commune. Ce sont près de 200 personnes dont une trentaine de Tallendais qui se sont retrouvées au Domaine du Marand à Saint-Amant-Tallende.



A cette occasion, le Docteur DENOZI, médecin au pôle de Gériatrie et Gériatologie à l'hôpital d'Issoire, a présenté une conférence sur les bienfaits de l'activité physique pour les personnes âgées, les bienfaits d'une alimentation variée et équilibrée et sur la stimulation des capacités cognitives pour améliorer la mémoire.

L'activité physique étant un soin essentiel contre le vieillissement car elle a une action sur les systèmes cardiovasculaires et respiratoires, elle favorise le mieux être psychologique avec une amélioration de l'estime de soi. L'alimentation reste indispensable au bon fonctionnement du corps humain. L'appétit évolue en vieillissant mais il faut toutefois continuer à faire au minimum 3 repas par jour et toujours penser à s'hydrater régulièrement. Quand à la mémoire, elle se préserve et s'améliore en la stimulant : « la mémoire ne s'use que si l'on s'en sert pas ! ». Alors, restons intellectuellement actif en pratiquant des jeux de réflexion (jeu de dames, de société, bridges, scrabble, mots croisés etc....)



En conclusion, pour bien vieillir :

- Pratiquer régulièrement des activités de loisir au besoin faire appel à un professionnel ou à nos associations.
- Avoir une alimentation régulière et saine.
- Echanger avec nos proches sur l'actualité, les lectures ou les souvenirs.
- Ne surtout pas s'isoler car les échanges sociaux dopent le cerveau !

Après cette conférence, des ateliers « Equilibre », « Mémoire », « Nutrition » et Prévention Routière ont été proposés. Afin de poursuivre cette dynamique, la Communauté de Communes Les Cheires et le CLIC ont mis en place divers ateliers autour de tous les thèmes abordés.

Les inscriptions du Forum ayant connue un franc succès d'autres ateliers se dérouleront au Printemps, il est encore temps de vous inscrire auprès du CLIC DE BILLOM au 04 73 60 48 85. Ne tardez pas !

« Cambriolage » CELA N'ARRIVE PAS QU'AUX VOISINS

Des vagues de cambriolages ont eu lieu et se poursuivent sur notre territoire. Tallende a eu son lot de maisons visitées et parfois dans un laps de temps très court. Ainsi, la réunion publique «Prévention pour limiter les risques de cambriolages» du Mardi 6 décembre 2016, organisée par la Municipalité avec la participation de la Gendarmerie Nationale, a réuni un grand nombre de tallendais dans la salle des fêtes (110 personnes environ !). Cette affluence montre que le sujet préoccupe nos concitoyens et qu'ils venaient chercher des réponses à leurs questions pour être le mieux protégés possibles.

Il est ressorti des échanges et des débats que la meilleure protection reste l'implication de tous dans la surveillance réciproque de son voisinage et l'alerte au 17 en cas de présence d'un véhicule suspect, d'une personne inconnue qui roderait,

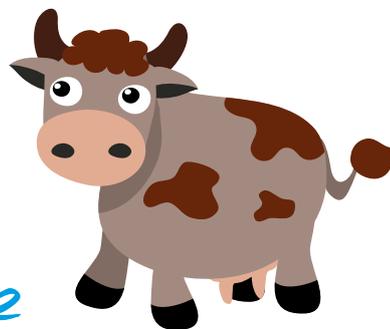


de comportements inhabituels dans la rue à proximité d'habitations, de signes (à la craie, avec des cailloux ou autres) qui apparaîtraient sur le sol, les murets, etc. . .

Ces attitudes pourraient permettre d'éviter un certain nombre de méfaits qui se déroulent souvent en plein jour mais aussi de tisser des liens entre voisins afin de se rendre mutuellement service tout au long de l'année.

Ce fut également l'occasion de présenter l'Opération Tranquillité Vacances. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre Gendarmerie ou vous rendre sur le site internet : <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2>





LAITERIE DISCHAMP

La solution de la sagesse

Longuement débattu au sein du conseil municipal, le dossier du devenir du site de la laiterie Paul Dischamp a trouvé un épilogue que l'on peut qualifier de raisonnable pour les finances municipales, dans un contexte budgétaire qui impose d'écarter tout investissement aventureux. D'autant plus que tout projet d'aménagement se trouvait ici contraint par l'existence de risques naturels. Nous vous proposons un point définitif sur ce dossier.

HISTORIQUE

Avant de rentrer dans le giron du groupe laitier Paul Dischamp, la laiterie de Tallende était propriété de la société Toury. Le site industriel occupe un emplacement de près de 7 500 m² et comporte un bâtiment de 800 m² ; mais il s'avéra très vite que Paul Dischamp n'entendait pas faire de son unité tallendaise un outil de développement prioritaire, pensant plutôt privilégier son établissement de Saint-Nectaire. Le bâtiment tallendais se transforma dès lors en site de stockage de matériels et notamment de cuves.

C'est en 2015 que les Etablissements Paul Dischamp ont souhaité se séparer de ces bâtiments sur la base d'un prix de 130 000 euros correspondant exactement au prix d'acquisition initial.

L'APPARENTE ATTRACTIVITÉ DE L'OFFRE

Si l'on tient compte de la précédente évaluation réalisée par le Service des Domaines à la demande de l'ancienne municipalité et qui estimait l'ensemble à une valeur de 300 000 euros, la proposition avancée par les Etablissements Paul Dischamp méritait, certes, d'être étudiée. L'emplacement occupé par la laiterie reste excellentement situé et la commune de Tallende pouvait y voir là l'occasion d'accroître sa capacité foncière à un coût raisonnable. Il n'en reste pas moins que tout projet d'aménagement ultérieur du site n'aurait pu se réaliser sans

un surcoût pour la commune, essentiellement dû à deux facteurs :

- La phase de dépollution du site se devait impérativement de prendre en compte les travaux de désamiantage du toit et l'enlèvement du transformateur au pyralène évalués à 63 000 euros, venant s'ajouter au prix de démolition proprement dite du bâtiment. (Coût total : 93 000 euros HT).
- Le classement au deux tiers du site de la laiterie en zone PPRI (Plan Préventif de Risques d'Inondation) obligeait la commune à soumettre tout projet de reconstruction, de quelque nature qu'il soit, à des contraintes strictes et très coûteuses, pour exemple, la réalisation préalable d'une plateforme de surélévation d'environ 1 mètre.

Les incidences budgétaires n'étaient donc pas neutres, avec à la clé un alourdissement inévitable de la dette municipale pouvant remettre en cause l'assainissement financier dans lequel nous nous sommes engagés. Les calculs ayant en effet montré que l'achat ainsi que la dépollution du site se soldaient par un nouvel emprunt sur 10 ans, assortis d'une annuité de 25 000 euros. Corrélativement, la lourdeur de l'investissement aurait également entraîné le report d'autres opérations pour le bien-être des tallendais jugées plus prioritaires dans lesquelles la commune est engagée, notamment en termes de voirie et de réseaux.

En conclusion, l'opportunité foncière et géographique de cette ancienne laiterie ne doit pas masquer les incidences financières que la matérialisation de ce projet pouvait entraîner. Le site est en cours d'acquisition par une entreprise privée, en l'occurrence d'un artisan local. Quant à la municipalité tallendaise, l'élaboration en cours du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a permis de cibler un emplacement plus sain pour accueillir de futurs équipements publics polyvalents communaux et/ou intercommunaux



TRANSMISSION D'INFORMATION

Tallende proche du 21^{ème} siècle

La fibre optique est installée dans les canalisations de télécommunication de Tallende et en cours de raccordement sur les 2 armoires présentes route de Clermont et rue de Tallagnat. C'est une excellente nouvelle !

Même s'il reste encore quelques travaux à réaliser sur certains secteurs, où les canalisations sont détériorées, le délai de mise en service prévu en juin 2017 sera certainement respecté voire même avancé.

Cette technologie va donner accès aux tallendais au « très haut débit » et faire rentrer notre commune dans le 21^{ème} siècle de la transmission d'informations. Elle permettra ainsi d'améliorer considérablement les performances des échanges via internet et la qualité de la téléphonie et de la réception des chaînes de télévision.

Maintenant, il est du rôle des fournisseurs d'internet de vous proposer les modalités de raccordement et les abonnements « fibre optique » pour pouvoir en bénéficier.



LE COMPTEUR COMMUNICANT LINKY

Les nouveaux compteurs Linky sont en cours d'installation à Tallende à raison de 10 matériels installés par jour. Cette campagne de changement est organisée par la Société Enedis (Ex-ERDF) car ces équipements sont leur propriété. La Municipalité n'intervient en aucune sorte dans cette initiative.

Voici quand même un inventaire de quelques avantages pour le client :

- les relevés du compteur se réalisent à distance.
- 24 heures suffisent maintenant pour réaliser des modifications.
- la consommation réelle sera relevée instantanément.
- le changement de contrat lors d'un emménagement se réalise dans les 24 heures.
- les nouvelles offres sont plus facilement accessibles
- ...

Mais nous pourrions constater tout cela lors de leur mise en fonctionnement sachant qu'un compteur devient communicant 30 jours après sa mise en service.





RAPPORT ANNUEL 2015 DU SIVOM D'ISSOIRE (EAU POTABLE)



Qu'est-ce qu'est le SIVOM d'Issoire ?

C'est le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région d'Issoire et des communes de la banlieue sud clermontoise. Il est présidé par Monsieur Jean-Paul BACQUET (Député-Maire de Coudes).

Quelle est sa mission ?

Le Sivom d'Issoire a en charge la gestion et l'organisation de la fourniture de l'eau potable des communes adhérentes.

Quels sont les chiffres à retenir pour l'année 2015 ?

- 44 638 abonnés pour 88 748 habitants (44 430 abonnés en 2014).
- 1821 km de canalisations.
- 102 captages.
- 26,8% de perte d'eau potable dans le réseau (principalement des fuites) alors qu'en 2014 le taux se portait à 29%. Ceci est le résultat des travaux entrepris sur le réseau pour rechercher et réparer les fuites. Un volume de 325 000 m³ supplémentaire a donc pu être disponible (soit 900 m³/jour).
- 99,2% de conformité bactériologique contre 97,5% en 2014. Une très bonne qualité d'eau distribuée.
- 9 820 000 m³ d'eau potable produite.
- 7 520 000 m³ d'eau potable distribuée.
- 4 709 000 m³ d'eau potable facturée, donc 2 811 000 m³ d'eau potable non facturée (perte ou consommation sans comptage).

- 0,0021 € (soit 2,08 € TTC le m³ pour une facture de 120 m³) est le prix facturé du litre d'eau potable à un robinet (hors taxe d'assainissement).

Qui est chargé d'entretenir le réseau d'eau potable ?

Suite à un récent appel d'offres, le fermage (*) est assuré par la société Suez Environnement (ex- Lyonnaise des Eaux).

(*) Type de bail rural dans lequel un propriétaire, le bailleur, confie à un preneur, le soin de distribuer l'eau pendant une période.

Quelles sont les perspectives du SIVOM ?

- Poursuite de la protection des sites par des clôtures.
- Acquisition de terrains privés ou publics autour des réservoirs.
- Poursuite des rénovations du réseau de distribution d'eau potable (travaux autofinancés).
- Prise de possession de nouveaux locaux Avenue de la Libération à Coudes au 1er juillet 2017.

Qu'en pense la clientèle ?

Suite à un sondage réalisé par le Sivom, il ressort que 59% des clients sont assez satisfaits des services rendus (26% très satisfaits et 5% pas du tout satisfaits) et que 89% jugent l'entreprise Suez Environnement sérieuse.

Un site est à la disposition des usagers : (www.lyonnaise-des-eaux.com).

Le dossier de la réunion annuelle transmis par le Sivom est tenu à la disposition des usagers en Mairie.

Nous vous rappelons que 2 conseillers municipaux représentent la commune de Tallende au sein de cette collectivité, il s'agit de Madame **Béatrice LABEYLIE** et de Monsieur **Patrick MARCHAT**.

A TALLENDE, IL Y A DES NOUNOUS, DES TATAS... et des familles satisfaites



Parmi les tallendais et tallendaises, nombreuses sont les familles qui ont des enfants en bas âge ou à l'école et qui cherchent à les faire garder pendant leurs heures de travail. Ainsi, pour répondre à la demande, il est important d'avoir un nombre suffisant de professionnels de la petite enfance.

A Tallende, les Assistantes Maternelles sont inscrites sur la liste de l'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS) et sont au nombre 24. (Voir la liste présente sur le site www.tallende.fr/enfance-scolarite). Elles ont toutes obtenu leur agrément pour exercer ce métier à leur domicile.

Elles endossent une mission importante dans l'équilibre et l'évolution des enfants qui leur sont confiés mais surtout sans se substituer aux parents et en respectant leurs valeurs. Elles ont un rôle, dès le début de la journée, lors de l'accueil des enfants à leur domicile pour s'assurer que la séparation se vive du mieux possible tant pour eux que pour les parents. Chacun doit être rassuré. Et tout au long de la journée, elles doivent :



- apprendre à connaître les enfants et leur rythme de sommeil,
- participer à l'éducation alimentaire en diversifiant les repas qu'elles pourraient être amenées à proposer,
- prodiguer les soins d'hygiène nécessaires et maintenir propre l'environnement d'accueil, tâche à laquelle elle consacre également du temps en dehors de leur temps de travail,
- proposer des jeux et activités tout en conservant à l'esprit la sécurité des enfants.

Un métier à part entière qui comme tout emploi n'est pas simple tous les jours et qui impose de grosses responsabilités. Mais il est vrai qu'à côté de cela, il y a des moments partagés avec les enfants qui sont d'une grande richesse.

Paroles de nounous

J'exerce le métier d'assistante maternelle depuis 1990. Ce métier m'apporte toujours autant de joie, grand bonheur de s'occuper d'enfants souvent très attachants, les moments complices entraînent beaucoup de gaieté et de tendresse et leur innocence est souvent source de grands éclats de rire.

Certes, un métier très contraignant largement compensé par la grande reconnaissance des enfants et des parents dans un village où il fait bon vivre et travailler !

« nounou, tata, tata fanfoise... comment tu t'appelles ? »
« moi j'habite à Malende et toi, c'est Tallende ? »
« j'adore faire de la patate à modeler... »

Avec de l'attention, de la patience et de l'amour, nous sommes témoins de choses extraordinaires.

L'isolement de notre métier est, quelquefois lourd à supporter mais grâce au RAM, nous avons la possibilité de parler de notre métier, d'échanger, de rencontrer des personnes très sympathiques, et les enfants adorent ce nouvel espace de jeux.

Merci à la COM/COM pour ce lieu de RDV si utile pour toutes les familles et nous, assistantes maternelles.



SAPEURS-POMPIERS : 150 ANNIVERSAIRE

Le 1^{er} Octobre dernier, le Centre de Secours de Saint-Amant-Tallende a fêté ses 150 ans. Nous vous proposons de retracer le déroulement de cette journée par le biais de cet article.



La caserne a ouvert ses portes au public dès 9h00. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir notre matériel d'intervention et visiter nos locaux, décorés de nombreuses photos et d'expositions retraçant l'histoire du Corps.

A l'occasion de ce 150^{ème} anniversaire, un fanion a été créé sur lequel les quatre communes de Saint-Amant, Tallende, Saint-Saturnin et Le Crest ont été brodées. Ce fanion a été béni, selon la tradition, par le Diacre des Sapeurs-Pompiers.

Cette bénédiction s'est poursuivie par une cérémonie officielle regroupant de nombreux élus et personnels du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Les discours ont été précédés d'un dépôt de gerbes et d'une plaque émaillée.

En fin de matinée, les rues des quatre communes ont été animées par un défilé motorisé composé d'anciens engins des gardes pompes, de véhicules actuels du Centre ainsi que de véhicules spécifiques venus de casernes alentours. Parti de Saint-Saturnin, le cortège est passé par la Place du Dr Darteyre, d'où le Chef de Compagnie a présenté les natures et missions de chaque véhicule. Les engins se sont ensuite dirigés vers Tallende, puis Le Crest.

L'heure du repas est arrivée. Pour l'occasion, le Château de Murol en St-Amant a accueilli plus de 200 personnes. Le Château a ensuite été le théâtre d'une manœuvre réalisée par le GRIMP. Ce groupe composé de Sapeurs-Pompiers spécialisés en reconnaissance et interventions en milieux périlleux a évacué une victime depuis une fenêtre.



Les manœuvres se sont poursuivies dans l'après-midi avec des exercices réalisés avec les techniques et matériels d'aujourd'hui, ces mêmes exercices réalisés selon les méthodes actuelles. Nos anciens Sapeurs-Pompiers ont même ressorti leurs tenues d'antan pour un exercice simulant un accident de moto. Ceci a permis de mettre en évidence les progrès techniques réalisés dans les domaines du secours à personne et de la lutte contre l'incendie.



En fin d'après-midi les Jeunes-Sapeurs-Pompiers de la section de Saint-Amant ont pris le relai des manœuvres en présentant au public leurs établissements de lances d'incendie.

Les enfants des quatre communes ont été mis à l'honneur au cours de cette journée dans le cadre d'un concours de dessin organisé depuis la rentrée. Tout au long de la journée, une structure gonflable en forme de camion de pompier géant a fait le bonheur des plus petits.

La nuit est tombée et la soirée a débuté par un magnifique spectacle son et lumière, dans l'enceinte de la caserne, qui a retracé l'histoire de ce corps. Les spectateurs se sont ensuite dirigés, en cortège, vers le pont de la Monne, emmené par le groupe de percussionnistes

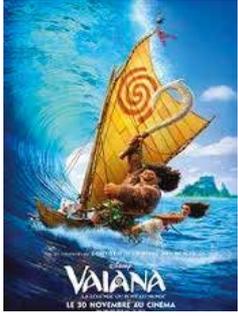


Cobra. C'est de ce point qu'un somptueux feu d'artifice a été tiré pour mettre un terme à cette journée riche en souvenirs.

Malgré une matinée pluvieuse, la journée s'est éclaircie et la population s'est déplacée en nombre pour assister à cet anniversaire. Nous tenons à remercier une fois de plus, nos sponsors, partenaires et tous ceux qui se sont joints à nous dans l'organisation de cette journée.

Nous avons le plaisir de vous présenter notre calendrier, dont le thème a été la célébration de ce 150^{ème} anniversaire. Nous vous remercions pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez chaque année ainsi que pour vos dons. Nous vous souhaitons une excellente année 2017.

Nouvelles de L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



L'année 2016 s'est terminée à l'école élémentaire sur une note festive avec la sortie au cinéma.

Le film «**Vaïana, la légende du bout du monde**» a été très apprécié par les enfants.

Chacun tient à remercier la Municipalité et la coopérative scolaire pour

le financement.

Les élèves et les enseignantes sont maintenant engagés dans un nouveau projet pédagogique, la «**Découverte du pays de Salers**».



Cette sortie avec nuitée aura lieu au mois de Mai.

L'équipe enseignante et les enfants tiennent à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la «Tombola de Noël» dont les bénéficiaires contribueront au financement de cette sortie.

Un grand merci à la carrosserie Mangot et à l'entreprise Sanchez pour leur participation financière à notre projet.



Sortie au verger POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Les trois classes de l'école maternelle participent à un cycle d'animations pédagogiques au verger à Saint-Sandoux. Trois sorties sont prévues au cours de l'année scolaire. La première a eu lieu le jeudi 29 septembre pour la classe de PS-MS et le mardi 4 octobre pour les classes de MS-GS et de GS. Les élèves ont participé à différents ateliers : observation au verger, récolte des pommes, cueillette des fruits de la haie. Cette première sortie scolaire a été appréciée par les élèves. Les prochaines sorties auront lieu en avril pour la floraison et en juin pour la nouaison.



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

est enfin approuvé !

De quoi s'agit-il ?

L'article 13 de la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile précise :

« Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population.

En fonction des risques connus, le Plan Communal de Sauvegarde :

- recense les moyens humains et matériels disponibles,
- détermine les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes,
- fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. »

Il repose sur les grands principes suivants :

- Organiser la sauvegarde des personnes.
- Constituer le maillon local de l'organisation de la sécurité civile.
- Devenir un outil d'aide à la gestion d'un événement de sécurité civile.
- Impliquer l'ensemble des services communaux.

Pourquoi mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde ?

Le Maire est responsable de la sécurité publique sur le territoire de sa commune, à ce titre, il est le Directeur des Opérations de Secours et se doit de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde si celle-ci est concernée par un Plan de Prévention des Risques naturels (PPR), et ceci dans un délai de deux ans après l'approbation du plan.

Or, le conseil municipal précédent avait validé en 2008 le Plan de Prévention des Risques naturels - Inondation (PPRI) mais n'avait pas engagé de mise en œuvre du PCS.

En 2016, parallèlement à la création du Plan Particulier de Mise en Sécurité de l'école (PPMS), la municipalité en place



a donc travaillé à la création de ce plan afin de respecter la réglementation en vigueur et de déterminer le rôle de chaque conseiller lors de la survenue d'un événement relevant du PCS.

Quels sont les objectifs du PCS :

L'objectif est de permettre aux responsables communaux de réagir efficacement en cas d'accident majeur sur notre commune selon les quatre principaux axes suivants :

1. Donner l'alerte
2. Protéger les populations menacées
3. Reloger, nourrir, réconforter... le cas échéant
4. Communiquer avec les différents organismes (pompiers, entreprises, préfecture,...).

Les secours en eux-mêmes restent du ressort des pompiers.

Les bonnes volontés seront les bienvenues pour assister les élus et le personnel communal en cas d'accident nécessitant la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde.



Les principaux risques sur la commune de Tallende :

inondation, tempête, sismique, incendie, canicule, accidents routiers, transport de matières dangereuses (autoroute, conduite de gaz), plan Vigipirate (risque d'attentats), grands rassemblements (brocante, fête médiévale,...).

LA TEOM pour le traitement de nos déchets

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui fait tant parler, a subi une forte augmentation en 2014 avec un passage de 11,33% à 14,18%.

Mais qui connaît vraiment ce qui permet de calculer cette taxe et les raisons de son évolution ?

Nous allons vous apporter quelques précisions à ce sujet.

Que comprend la TEOM ?

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères permet de financer le Sictom des Couzes qui a en charge la collecte et le transport des déchets des communes adhérentes (avec une moyenne de 542kg/hab/an). A ces coûts de fonctionnement, se rajoutent la partie de traitement des produits collectés qui est supportée par le Valtom qui gère, entre autres, le site de l'incinérateur Vernéa.

A savoir que 50% du coût finance la collecte et le transport assurés par le Sictom des Couzes et 50% du coût finance le traitement assuré par le Valtom).

Combien coûte le traitement des déchets ménagers ?

Un coût pour plus de prévention et de valorisation des déchets

Le financement du traitement des déchets ménagers est assuré par une partie de la taxe ou redevance d'enlèvement des ordures ménagères dont s'acquitte l'utilisateur. **80%** des collectivités françaises affichent un coût de traitement compris **entre 35 et 85€ par habitant**. Les collectivités pratiquant la valorisation énergétique se situent dans la moyenne haute. A l'inverse, les collectivités ayant recours au stockage des déchets affichent des coûts moindres.

Le coût de traitement sur le SICTOM des Couzes

Le coût du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés du secteur du Sictom des Couzes s'élève à 51,76€ par habitant pour l'année 2015 (dépenses - recettes).

Concernant le coût de traitement, le prix du traitement sur le pôle Vernéa est contractuel. 2 à 3% d'augmentation par an sont à prévoir.



Concernant les recettes, les prix de rachat des matériaux sont fonction des cours qui peuvent évoluer fortement à la hausse comme à la baisse d'une année sur l'autre.

Pour information, avant 2014, le SICTOM des Couzes assurait une partie du traitement des déchets ménagers. Les déchets résiduels étaient stockés en pleine nature dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (IS-DND) de Saint-Diéry sur le territoire du SICTOM.

Les modes de traitement et valorisation étant différents, la comparaison des coûts avant et après cette date n'est pas possible.

Un coût pour un service de qualité

Ce qu'il faut retenir d'une gestion durable des déchets ménagers c'est :

- Un taux de valorisation des déchets ménagers supérieur aux moyennes nationale et européenne,
- Des installations de traitement et de valorisation pérennes, innovantes et respectueuses de l'environnement,
- Des performances en conformité avec les objectifs législatifs,
- Des projets d'avenir : un réseau de chaleur pouvant chauffer des habitations, des serres et autres.





LE CLUB DES NEUF FONTAINES



Années 2015, 2016 et projets 2017

Animations du Club, à la salle des Fêtes de Tallende :

- **15 octobre 2015** : Réunion à la Salle des Fêtes pour l'assemblée générale suivie du pot de l'Amitié.
- **21 octobre 2015** : Art Déco
- **8 Novembre 2015** : Théâtre présentée par la Cie « La Bulle » : « Les Pâquerettes de G. Planchon ».
- **12 décembre 2015** : L'arbre de Noël du Club avec l'animation festive menée par Manu et le goûter.
- **30 janvier 2016** : Loto du Club et Goûter offert, ouvert à tous
- **16 février 2016** : journée secourisme orchestré par Philippe Bonnet..
- **20 mars 2016** : Théâtre, les Z'Allumés de Champeix, «T'Emballe pas».

A l'extérieur de Tallende

- **2 mai 2016** : « Vos années Bonheur » au théâtre de Royat.
- **Du 14 mai au 21 mai 2016** : Croisière en Méditerranée proposée aux Adhérents.

Nos différentes activités toute l'année à Tallende.

Notre Présidente coordonne les mises en place des nouvelles structures, les relations avec les troupes théâtrales, conférences ou autres activités spontanées.

● Lundi et jeudi : GYM

Jacqueline et Henri accueillent les adhérents à la salle des fêtes pour les cours dispensés par Sébastien, notre Coach sportif :



- > Step lundi de 9h à 10h et Gym Entretien de 10h à 11h
- > Gym Tonique Jeudi de 9h à 10h et Gym Douce de 10h à 11h.

Mardi : Randonnée et Marche

- > Randonnées : Départ stade Tallende vers 13h30 Vincent et Christian guident en après-midi, journée voire plusieurs jours avec thèmes cette année : 9 -7 juin, plateau de Millevaches.
- > Marche douce : à 13h30, Robert emmène les adhérents pour les balades en campagne.
- > Samedi : Informatique : Groupe encadré par Colette à la salle du club (nouveau prof).



Animations prévues pour 2016 2017

- **13 octobre 2016** : Assemblée Générale à la salle des Fêtes.
- **23 novembre 2016** : Après midi Art Déco à la salle du Club.
- **7 décembre 2016** : Sortie Casino de Royat : «Il était une fois l'Opérette».
- **17 décembre 2016** : Noël du Club à la salle des fêtes avec goûter et animation.
- **A partir de janvier 2017** : cours d'informatique avec un nouveau professeur.
- **18 janvier 2017** : après-midi de jeux de Société accompagné d'un goûter à la salle du Club.
- **28 janvier 2017** : Loto du club avec gouter offert à la salle des Fêtes ouvert à tous.
- **19 mars 2017** : Théâtre. Les Z'Allumés de Champeix « Petites Pipettes et Gros Calibres ».
- **7 avril 2017** : Visite des Tapisseries d'Aubusson.



EFCAT 2016 : anniversaire et événements



L'EFCAT fête cette année ses 20 ans d'existence avec comme tous les ans l'animation de plusieurs manifestations comme le concours de pétanque organisé fin septembre qui a permis aux initiés d'en découdre pendant 4 parties.

Plus récemment a eu lieu le traditionnel repas dansant animé pour l'occasion par le groupe BECKERS avec lequel nous avons passé une soirée très festive jusqu'au bout de la nuit. D'ici la fin de l'année aura lieu le passage des calendriers sur les 5 communes de l'entente, nous attendons votre meilleur accueil lors du passage de nos licenciés et dirigeants. L'année 2017 a commencé par la belote le 8 janvier au Crest et le loto aura lieu le 25 mars 2017.

Côté sportif, les équipes séniors sont pour l'instant dans les temps de passage de leurs objectifs, maintien au niveau régional pour l'équipe fanion, montée pour l'équipe réserve et prendre du plaisir pour la première année de l'équipe 3. Pour l'école de foot, à noter les nets progrès de l'ensemble des catégories encadrées par une équipe d'éducateurs pleins de compétences et d'enthousiasme. Ces derniers se sont d'ailleurs vus remettre des sweats de la part de l'équipementier du club.

Bien-être à Tallende

L'association Bien-Être à Tallende était présente au forum des associations le samedi 3 septembre à la salle Jacques Pignol de St Amant Tallende. Cette journée, riche en rencontres, a permis à de nombreuses personnes de découvrir les activités proposées par l'association. Nous avons rencontré un vif succès et avons créé de nouveaux cours à la demande de futurs adhérents.



De gauche à droite : Emmanuelle Vernhes (présidente de l'association) et Josette Dufraisse (vice-présidente de l'association).

Le 19 septembre dernier, a eu lieu l'assemblée générale de l'association, le pot d'accueil ainsi qu'une tombola, organisée en partenariat avec le Crédit Agricole, qui nous a offert de nombreux lots. Nous tenons à remercier Monsieur Delos, le directeur de l'agence de Cournon, qui nous aide chaque année dans la réalisation de nos projets.



La Mairie et le SIVOM de la Région de Saint-Amant-Tallende étaient représentés par Franck Gougat, à qui nous avons transmis tous nos remerciements pour son dévouement et son aide, dans le cadre du développement des activités de l'association.



Photo prise lors du pot d'accueil du 19 septembre à la salle de motricité de l'école maternelle.

Cette année nous proposons à Tallende de nombreuses activités :

- Des cours de Sheng Zhen Gong : les lundis de 18h30 à 20h00 (salle de motricité), les mardis de 10h00-11h00 (Dojo*) et les jeudis de 18h00 à 19h30 (salle de motricité).
- Des cours de Pilates : les mardis de 20h15 à 21h15 (salle de motricité) et les vendredis de 10h00 à 11h00 (Dojo*).
- Des cours de Yoga : les mercredis de 19h45 à 20h45 (salle de motricité), ainsi que des cours d'Eveil Linguistique pour les enfants : les lundis de 16h15 à 17h15 (salle de motricité).

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des informations complémentaires au 06 73 31 21 15.

* Le Dojo est situé à l'étage des vestiaires du Stade Municipal Jean TIXIER de Tallende.

KARATÉ CLUB de Tallende

Le Karaté Club de Tallende, affilié à la Fédération Française de Karaté, propose tous les mercredis soirs des cours pour les adultes de Taichi-chuan et de Karaté, adressés autant aux débutants qu'aux personnes plus expérimentées.

Le Taichi-Chuan (Taijiquan) est un art martial chinois, dit « interne », d'inspiration taoïste. Élaboré à l'origine pour se perfectionner dans les arts martiaux externes (Kung-fu, Karaté..), il est apprécié également pour son effet bénéfique sur le corps et la santé. Les enchaînements, lents et fluides, vous aideront à vous relaxer, gagner en souplesse, améliorer votre concentration et votre équilibre.

Le style de Karaté enseigné à Tallende est le Shōrin-ryū (école de Shaolin). Il a été élaboré sur l'île d'Okinawa à partir de techniques de kung-fu. Le karaté Shōrin-ryū est l'un des styles majeurs les plus anciens.

Horaires :

- Taichi-chuan, le mercredi de 18h15 à 19h45
- Karaté, le mercredi de 20h à 21h45

Renseignements et inscriptions :
Jocelyn REVELARD – 06 13 94 67 55

Lieu : Stade Municipal Jean TIXIER de Tallende



TALLENDE COUNTRY PASSION

Tallende Country Passion a repris début septembre ses activités de danses Country & Western. Forte de 72 adhérents pour la saison 2016/2017, l'association se porte à merveille. Affiliée à la Fédération Française du Bénévolat Associatif, 4 niveaux de cours sont dispensés par des animatrices bénévoles et diplômées Fédération Française de Danse, Country Form' & National Teachers Association (Diplômes français et américains) : Éliane & Christine, tous les soirs de la semaine (sauf le mardi), à la salle des fêtes.

Les adhérents - de 9 à 70 ans - se retrouvent également certains dimanches pour passer ensemble des après-midi de révisions dans la joie et la bonne humeur. Le 1^{er} rendez-vous de l'année 2017, la « Country Galette » a eu lieu le dimanche 8 janvier.

Tallende Country Passion est régulièrement sollicitée pour animer de nombreuses fêtes avec sa troupe de danseurs « Les Tit'US » coachée par Séverine.

Les adhérents participent à de nombreux bals, festivals, ... organisés dans la région mais se déplacent également à travers l'hexagone pour danser sur les parquets et partager leur passion.

Le Conseil d'Administration - constitué de 4 personnes dynamiques – contribue à la bonne santé de l'association.

Pour suivre l'actualité, rendez-vous sur :
www.tallende-country-passion.com



AGENDA

CLUB DES NEUF FONTAINES TALLENDE

Vendredi 27 Janvier 2017
Salle des Fêtes de Tallende
A partir de 14 h 30

Nombreux lots
Quine, double quine et carton plein

2 cartons : 6 euros
4 cartons : 10 euros
8 cartons : 16 euros

Le verre de l'amitié et la Galette seront offerts par le Club

Bienvenue à toutes et à tous (Adhérents, non Adhérents et Amis)

Coupon réponse à adresser à Michèle Brutus 13 Lotissement Le Paradis à Tallende

LOTO du Vendredi 27 janvier 2017

Tél 04.73.39.31.68 ou 06.77.18.67.76 ou Mail : michele.brutus@free.fr

Avant lundi 19 janvier pour l'organisation, Merci.

Assistera au LOTO du Club, NOM _____ Nbre personnes _____

27 JANVIER

CLUB DES 9 FONTAINES

Loto du Club

Salle des Fêtes de Tallende à partir de 14h30
6€ les 2 cartons, 10€ les 4 cartons, 16€ les 8 cartons

12 FÉVRIER

COMITÉ DES FÊTES Concours de Belote

Salle des Fêtes de Tallende à partir de 13h30
Engagement : 8€

19 FÉVRIER

CLUB DES 9 FONTAINES Pièce de Théâtre

Comédie en 2 actes

Salle des Fêtes de Tallende À 15h
Les Z'allumés de Champeix - Nouvelle pièce « Petites Pipettes et Gros Calibres »

26 FÉVRIER

SOCIÉTÉ DE PÊCHE LA TRUITELLE

Nettoyage des Rivières

Vergers et Village
RDV à 9h sur le Parking du Stade Jean Tixier de Tallende

12 MARS

COMITÉ DES FÊTES Brocante

Village. Toute la journée. 2€ le mètre de stand

Club des Neuf Fontaines TALLENDE

Dimanche 19 février 2017
Salle des Fêtes de Tallende à 15h

THEÂTRE
6 euros par personne

Petites pipettes et gros calibres

COMÉDIE EN 2 ACTES DE JEAN CLAUDE MARTINEAU
INTERPRÉTÉE PAR « LES Z'ALLUMÉS DE CHAMPEIX »

Julien, amoureux de la fille de son patron, se voit rebaptisé par ce dernier et renvoyé dans son labo, en compagnie de ses petites pipettes.

Pour le valoiriser aux yeux de son mari, Madeleine, aide de sa belle mère et de sa fille, va le convaincre maladroitement qu'il veut de nouveau sa place, l'Élixir du Louque Vie du Dr Esoprenozin.

Ces dames, mais spectaculaires, délectables amont trois agents de contre espionnage, aussi fâchés que...

John BROCHON : Kiki FAREDES
Marie HATA (Julia) Ulrika ANGRESSY : Sonia MARTIN
Bertrand BELON : Nadine PENALVER
Emilie LECOQ : Eva TACHEIX
Madeleine LECOQ : Daniella GRANGE
Tobias ILLOVITCH : Alain POUGADOUX
James FAUBOND 000 : Juan FAREDES
Mimi en scène : Sébastien et Catherine de la Troupe
Mimié DOMAS : Jeanette AUGEROT / Agnès BIANCON

Théâtre Dimanche 19 février 2017

Merci de répondre avant le 10 février 2017 dernier délai

NOM _____ Adresse _____ Nbre de personnes _____ Assistera(ont)

À adresser à Michèle BRUTUS, 13 Lot Le Paradis 63450 Tallende. Mail : michele.brutus@free.fr
tel : 04 73 39 31 68 ou 06 77 18 67 76

25 MARS

EFCAT Super Loto

Salle des Loisirs du Crest à partir de 18h
4 € le carton, 15 € les 5 cartons, 25 € les 10 cartons

16 AVRIL

COMITÉ DES FÊTES

Ramassage des Deufs de Pâques

Stade de Foot Jean Tixier de Tallende
Accès libre et gratuit

19 MAI

EFCAT Tournoi de Foot Vétérans semi-nocturne

Stade Louis Jouhet de St Saturnin
18h - Accès libre et gratuit

2 JUIN

MULTI-ASSOCIATIONS Journée Bien-être

Place de la Rippe
Organisée par l'APET, Bien-être à Tallende, Comité des Fêtes et le Karaté Club de Tallende (Marché Bio, Ateliers, fabrication de pain, démonstration de Yoga,...)

17 ET 18 JUIN

EFCAT Tournoi de Foot Jeunes

Stade de Foot Jean Tixier de Tallende de 8h à 18h sur les 2 jours. Accès libre et Gratuit

17 ET 18 JUIN

COMITÉ DES FÊTES Fête Médiévale et son Marché

Village. Accès libre et Gratuit

SUPER LOTO

SAMEDI
25 MARS 2017
Salle des Loisirs du CREST

18H00 : LOTS ENFANTS
19H30 : CASSE CROUTE
20H30 : LOTS ADULTES

Organisé par L'EFCAT, entente de Football